

ANNECY, LE MARDI 18 JANVIER 2022

INTEMPERIES

Le Département soutient ses communes : aux côtés de Saint-Gervais-les-Bains après l'éboulement à Bionnassay

Suite au glissement de terrain, survenu le 1^{er} janvier dernier, qui a isolé le village de Bionnassay, des travaux sont actuellement entrepris pour rétablir l'accès et assurer la sécurité de la population locale. Lundi 17 janvier, Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, accompagné par Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais-les-Bains et Conseiller départemental du canton du Mont-Blanc, Lionel Tardy, Vice-président délégué aux routes et bâtiments, pistes cyclables, mobilités et numérique et Nicolas Rubin, Vice-président délégué à l'administration générale, sport, aménagement du territoire et devoir de mémoire, s'est rendu sur place pour constater les dégâts sur la voirie.

Dans le cadre de sa nouvelle politique de gestion des dégâts, afin de venir en aide aux communes frappées par des aléas naturels, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a garanti à la mairie de Saint-Gervais-les-Bains que la commune recevra une subvention pour la réalisation des travaux de sécurisation. Le montant de ces travaux s'élève à 500 000€. Le Département prendra à sa charge 80% du coût total.

Le Département a déjà apporté son soutien à la commune de Saint-Gervais-les-Bains face aux chutes fréquentes sur le village de Bionnassay. Une étude de sécurisation a été réalisée en 2006 préconisant des travaux de sécurisation. En 2020, le Conseil départemental de la Haute-Savoie a financé 50% du montant total établi à 293 000€, pour la réalisation des travaux de consolidation et de protection de la falaise de Bionnassay, non loin de l'éboulement actuel.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GROS

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautsavoie.fr

hautsavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)